

Biocarburants et colza en Bretagne

Dernière mise à jour : 17-06-2010

En 2005, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Energie Bretagne, le Conseil régional de Bretagne s'est interrogé sur l'utilisation possible, par la profession agricole bretonne, des biocarburants de filière courte et notamment des huiles végétales pures (HVP). Ces huiles, issues du pressage de graines de colza ou de tournesol, voire de lin ou de chanvre, pourraient être utilisées dans les chaudières à fioul des exploitations agricoles ou dans les moteurs des tracteurs.

De nombreuses initiatives ponctuelles sont prises sur le terrain dans ce domaine et en l'absence de références sur la viabilité technique et économique de telles filières, le Conseil régional a interrogé le CSEB sur leur pérennité et les conditions de leur réussite.

- Biocarburant et Colza (Diester ou Huile végétale pure) dans le cadre du Plan Energie Bretagne : Première analyse de la problématique. Juin 2006. 34 pages.

Ce rapport du CSEB n'a pas la prétention d'apprendre de nouvelles choses à des spécialistes des biocarburants. Il a été transmis au Service Energie du Conseil régional afin de contribuer aux réflexions menées dans le cadre du Plan Energie Bretagne, qui a été adopté en juillet 2007.